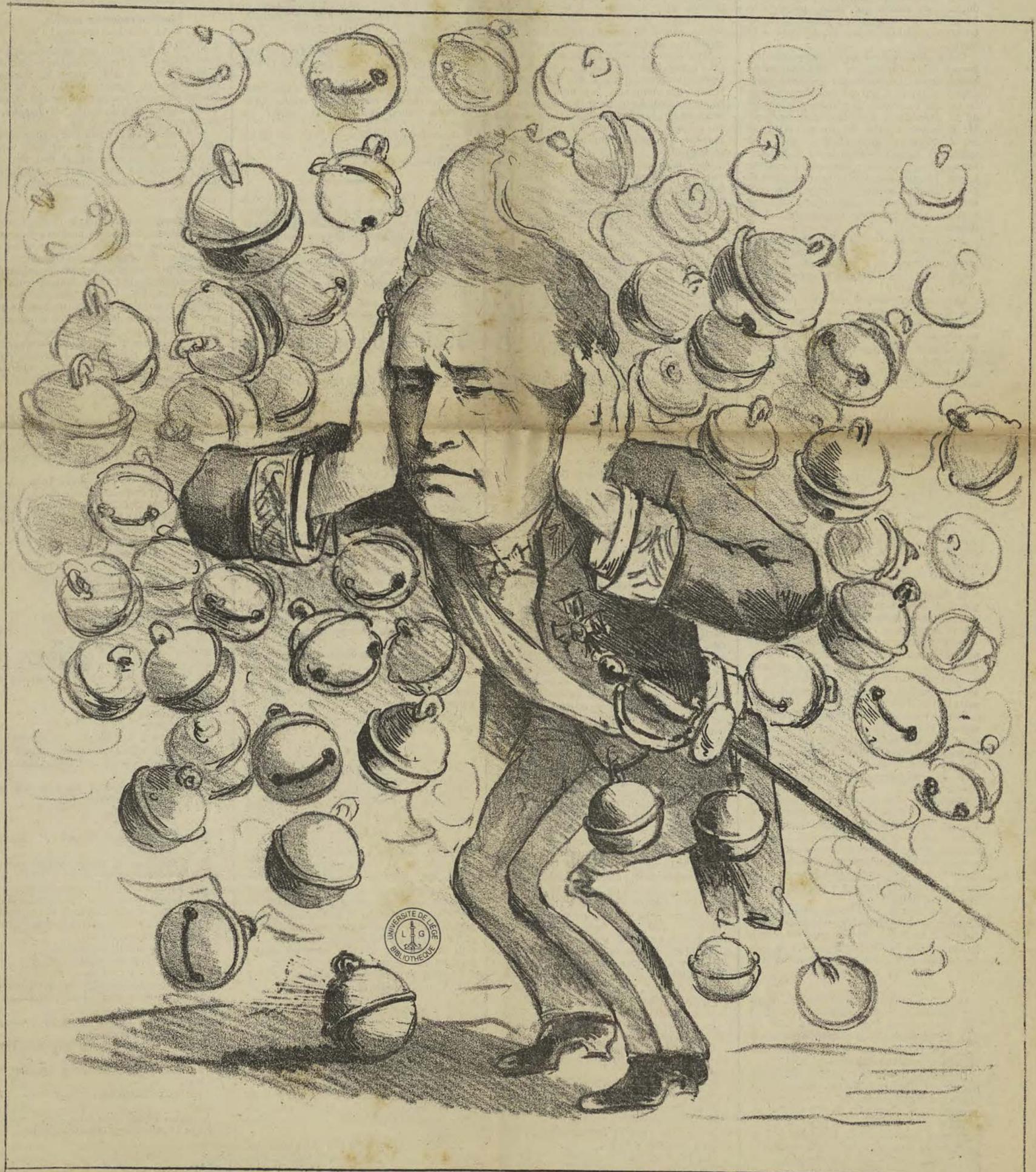


**LE FRONDEUR**  
 15 C<sup>MES</sup> = LE N<sup>O</sup>  
 JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENT UNAN (52)  
 BUREAU RUE DE LA LETTUE

LES MEETINGS ELECTORAUX A BRUXELLES.



NOUVEAUX CARILLONS DE GRELOTS PROGRESSISTES.

ABONNEMENT : Un an . . . fr. 7 00 Franco par la Poste Bureaux : 12 - Rue de l'Étuve - 12 A LIÈGE Rédacteur en chef : H. PECLERS

# LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

## SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES : La ligne . . . fr. » 30 RÉCLAMES : Dans le corps du journal La ligne . . . » 1 00 Fait-divers . . . » 3 00 On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

### L'enquête sur les couvents

Ainsi qu'on a pu le voir aux *Annales*, la proposition d'enquête parlementaire sur les couvents, a été lestement enterrée. Grâce à l'absence d'un certain nombre de membres de la gauche, grâce à la défection de quelques autres, la prise en considération n'a pas été votée.

M. Hanssens se trouvait au nombre des députés de gauche qui, étant opposés à la proposition, n'ont pas eu l'habileté de se trouver empêchés, ce jour-là, d'assister à la séance.

Cette attitude du député progressiste liégeois a valu à celui-ci de fortes bourrades. Sérieusement houspillé par certains radicaux très sincères, qui ont malheureusement le tort de confondre trop aisément l'amour de la démocratie avec la haine du prêtre, M. Hanssens a aussi été très maltraité par les doctrinaires prêtres, qui font volontiers parade de sentiments anti-cléricaux, afin de pouvoir toujours repousser toutes les mesures réellement libérales et démocratiques, sous prétexte que, trois-cents-soixante-cinq jours chaque année, suffisent à peine pour refréner l'arrogance sacerdotale.

Tous, avec un ensemble qui serait envié par les chœurs de l'opéra, ont entonné la terrible phrase déjà utilisée par le sieur Verdi, dans l'avant-dernier tableau d'*Aïda*: C'est un traître!

Quelques-uns mêmes ont crié plus fort que d'autres. C'étaient, en général, les anciens progressistes devenus les fidèles serviteurs de MM. Frère-Orban et C<sup>ie</sup>, et qui tenaient à détourner l'attention de leurs opinions d'antans.

Je m'empresse d'ajouter que je ne dis pas cela pour M. Xavier Neujean.

Moi même, je l'avoue, j'ai, de prime abord, trouvé étrange la conduite du député progressiste.

J'ai même commis, le lendemain du vote, la mauvaise plaisanterie de donner, à un marchand de « Notre-Dame de Lourdes », en plâtre, l'adresse de M. Hanssens, en désignant ce dernier comme un fort consommateur d'objets pieux.

Puis la réflexion — et la lecture des *Annales* — aidant je me suis dit que si j'avais été à la place de M. Hanssens, j'aurais agi comme lui.

M. Hanssens, dans le discours qu'il a prononcé au sujet de la proposition d'enquête, a déclaré que, selon lui, l'enquête était inutile et dangereuse.

Inutile, parce que les faits que l'enquête pourrait révéler sont assez connus aujourd'hui, pour qu'on puisse, dès à présent, combattre efficacement la main-morte en se servant des lois actuellement existantes — mais non sérieusement appliquées.

Dangereuse, parce que cette arme dirigée aujourd'hui par un gouvernement libéral contre la liberté individuelle de certains catholiques, pourrait être en d'autres temps, dirigée contre la liberté de tous les citoyens dont un gouvernement catholique croirait devoir se défier.

Comme l'a fait remarquer M. Hanssens, les corporations possèdent, au vu et au su de tous, de nombreux et vastes immeubles, et bien que pour un grand nombre de ceux-ci toute action en revendication au profit de particuliers quelconques soit éteinte depuis longtemps, l'État n'a pas tenté le moindre effort pour se les attribuer comme étant des biens sans maître.

Ce serait par là, semble-t-il, qu'il faudrait commencer — d'autant que cela pourrait se faire tout de suite — et sans qu'il fut besoin de faire chiffonner la liberté par des députés enquêteurs largement rétribués — non aux frais des couvents, mais aux nôtres.

Quand les députés font une enquête, ils ont tous les pouvoirs — exorbitants — dont sont investis les juges d'instruction. Ils peuvent faire des visites domiciliaires, interroger des particuliers, se livrer enfin aux fantaisies les plus arbitraires.

Des gens qui se croient, de bonne foi, très libéraux et même démocrates, trouvent très justes ces vexations dès que des catholiques en sont les victimes. Qu'ils retournent, cependant, la situation et se figurent qu'un parlement réactionnaire, trouvant que la propagande démocratique constitue un danger public, décrète une enquête parlementaire sur la situation du parti démocratique en Belgique. Les députés réactionnaires auraient alors le droit de s'introduire partout, dans les loges maçonniques, comme

dans les bureaux de rédaction de journaux avancés, en passant même par les sociétés d'agrément; ils fouilleraient dans nos papiers, calculeraient qu'elles sont les ressources du parti, révéleraient le nombre d'abonnés des journaux, etc.

Ce serait la Russie, tout bonnement, avec l'hypocrisie en plus, et quelque dégénéré que soient à présent les descendants des vieux communistes de nos provinces, j'aime à croire qu'ils ne supporteraient point pareil régime, qui est cependant, celui que l'on aurait voulu imposer à des adversaires politiques, dont, demain peut-être, les amis seront en majorité aux Chambres.

Sans doute, dans un grand intérêt social, s'il s'agissait, par exemple, de trouver une répartition plus équitable de la fortune et des charges publiques, je comprendrais que l'on se décidât à une mesure exceptionnelle comme une enquête parlementaire — mais une enquête portant, non sur les biens des couvents uniquement, mais sur la propriété en général.

Mais dans les circonstances actuelles, une enquête parlementaire sur les biens de main-morte ne serait qu'un moyen — très coûteux — d'occuper l'opinion publique. Comme résultat, ce serait nul.

Et c'est précisément sur ce point que j'aurais insisté si j'avais eu à justifier — pour mon compte — le vote émis par M. Hanssens: c'est qu'il est absolument sot, de faire à grand frais des enquêtes parlementaires, puisqu'il est bien établi que l'on est décidé à ne pas tenir compte des résultats de ces enquêtes.

Car, je vous le demande, à quoi a abouti cette tonitruante enquête scolaire?

Qu'a-t-elle prouvé? Que le clergé avait usé de toute son influence, pour faire désertir les écoles officielles!

Mais tout le monde savait cela. Seulement, on tenait à amuser l'opinion publique par des niaiseries enquêteuses. Tous les jours, pendant trois ans, les journaux libéraux ont bourré leurs colonnes de comptes-rendus de l'enquête. Les bons mots de cette grande bourrique de Bouvier — l'homme le plus spirituel de Vinton — les réponses insolentes, les mensonges des curés, tout était signalé au public. C'était de l'arrogance sacerdotale à jet continu.

Puis, quand des montagnes de procès-verbaux imprimés à grands frais, ont eu établis indiscutablement — ce qu'on savait avant l'enquête — que le clergé, depuis les évêques jus qu'aux simples vicaires, se moquaient de la loi et faisaient tous les efforts pour la combattre, le gouvernement libéral, partisan de l'enquête, pour punir les prêtres dont l'intolérance, l'attitude factieuse étaient si bien prouvées — a refusé obstinément de retrancher, ne fut-ce que la somme de soixante-quinze centimes des traitements du clergé, et a envoyé ses hauts fonctionnaires faire d'officielles courbettes devant les évêques et s'empiffrer de victuailles dans des banquets cléricaux, en compagnie de la fine fleur de la calotte.

Après un pareil exemple, il faudrait être d'une jolie candeur pour s'imaginer qu'une enquête sur la main-morte puisse aboutir à une solution sérieuse.

Le gouvernement l'a réclamée, comme il a réclamé l'enquête scolaire, mais pour lui il s'agit simplement de gagner du temps. Pendant que l'on jettera les comptes-rendus de l'enquête en patée aux bons libéraux qui croient naïvement aux « refréneurs » d'arrogance sacerdotale, ceux-ci vivront, caseront tranquillement les parents et amis dans de bonnes petites sinécures — à défaut de grosses — puis une fois l'enquête finie, trouveront encore un bon prétexte pour se dérober et ne point couper les vivres aux catholiques contre lesquels ils fulminent si volontiers dans leurs discours.

C'est fatal, d'ailleurs, le parti doctrinaire ne peut en finir, une fois pour toute, avec le spectre cléricale.

Il se suiciderait en même temps.

Le cléricisme c'est la seule raison d'être du parti doctrinaire.

Que le cléricisme soit mit pour toujours hors d'état de nuire et voilà le doctrinarisme sur la paille.

C'est l'orgue de barbarie dont il joue avant de nous tendre la sébille.

Seulement, cette orgue ne joue qu'un air, l'air de « l'arrogance sacerdotale. » Supprimer l'air et l'orgue devient une simple caisse vide de son.

Or, les doctrinaires détestent trop les caisses vides pour se décider jamais à supprimer cet air unique — et trente-six enquêtes n'y feront rien.

CLAPETTE.

### A l'Association Libérale

Faisons notre mea culpa, nous nous sommes trompé en disant que l'on devait voter dimanche dernier sur la proposition d'augmentation de la cotisation des membres habitant la ville.

Ce sera pour une autre représentation. On s'est contenté à la dernière, de jouer la grande scène des marionnettes provinciales. On a vu Polichinelle-Delays rosser Giliaux-le-commis-à-re.

Ça n'a pas été très drôle. De pareilles luttes, évidemment, sont d'un intérêt très mince pour le pays.

Une bonne chose, cependant dans cette séance, c'est le demi-échec du sympathique conseiller doctrinaire Robert, arrivé en queue.

Comme dit la chanson, c'est une petite satisfaction.

A défaut de grives...

Liège l'été. — Il n'est pas toujours question de la création d'un comité destiné à combattre un peu le marasme dans lequel tombent les affaires de la ville pendant la bonne saison.

Il serait cependant grand temps de s'occuper de la chose, si l'on veut empêcher que la ville se transforme encore, cet été, en un vaste désert.

### Grelots progressistes

Les députés doctrinaires dans les meetings électoraux à Bruxelles.

L'Association libérale de Bruxelles, a commencé la série de ses meetings électoraux.

Pour autant que j'en puisse juger par moi-même, la pièce ne s'est point terminée par un mariage. La doctrine fortement compromise a vainement offert sa main au progressisme. Le progressisme a fait le dégoûté, n'en a point voulu et sans balancer l'a renvoyée à ses parents.

Sans jeter la pierre à la femme adultère, la doctrine n'avait point volé son affront. Tous les ministres lui ont passé sur le corps. Le progressisme, avec une pareille mariée au bras n'oserait plus jamais se présenter en public.

On a beau parler intérêts. Faire sonner bien haut les écus de la dot. Tout le monde n'aime pas à manger de ce pain-là.

La doctrine restera vieille fille. Il lui reste plus qu'à se faire bigote. C'est le recours suprême de toutes les vieilles drôlesses de la politique et de la galanterie.

Quand leur étoile pâlit, elle vont retrouver les vieilles lunes.

Nous ne rapporterons pas au long les détails de la soirée.

Beaucoup de personnages muets. MM. Bergé, Buls et Vanderkindere assistaient-ils à la fête? On n'en sait rien. Les uns disent oui, les autres non. Ce qui est certain, c'est qu'ils n'ont pas cherché le moins du monde à provoquer l'attention publique. Ils se sont modestement effacés parmi les choristes, comme des violettes sous le gazon.

Je crois fort cependant que le parfum de leurs bonnes actions, comme on dit en langage d'église, finira par les faire découvrir et qu'ils seront prochainement cueillis. Il est utile que de tels hommes soient signalés à la reconnaissance du public. C'est ce qu'a pensé M. Volders. Et il a interpellé M. Washer.

Je me suis trouvé, dit M. Washer, écarté par la discussion à laquelle nous assistions alors...

Le cœur lui tourne vite, à M. Washer. Il lui suffit d'entendre dix paroles de M. Janson pour qu'il le mette sur carreau.

Progressisme et mal de mer, c'est tout un pour M. Washer qui ne retrouve son plancher des vaches que dans l'antichambre des ministères.

Franchement, ce n'est pas avoir l'estomac solide, et si les Bruxellois veulent m'en croire, ils ne se fieront pas à M. Washer pour réclamer les Installations Maritimes. M. Washer n'est pas l'homme qu'il faut pour cela.

Il flotte. Mais sans naviguer.

Sa conscience, cependant, il le déclare, est parfaitement tranquille et ne lui reproche rien.

Tant pis pour elle. J'aurais préféré la voir bourrelée de remords. M. Washer a l'intrépidité de Popolani l'empoisonneur des femmes de Barbe-Bleue.

« Je devrais avoir des remords, Mais je n'en ai pas et je sors! »

Ne pas se repentir d'une mauvaise action, c'est le signe d'une indéfectible perversité, et je suis bien convaincu que si M. Washer, aujourd'hui que le moment est venu de rendre ses comptes, pouvait retirer son excommunication ridicule à la petite chapelle, il ne manquerait pas son coup.

— Avouez-le, M. Washer et reconnaissez que si vous aviez pu deviner que votre excommunication vous eût si mal tourné, vous auriez laissé au ministère le soin de faire lui-même ses sales commissions.

Très franche et très loyale, la déclaration de M. Janson, comme un morceau de musique classique est venue détonner dans ce méli-mélo de gaudrioles d'Offenbach. Il était temps; les plus joyeux de la bande commençaient à le trouver long, le rôle de M. Washer. Un homme qui n'a pas de remords et qui s'en glorifie, un homme qui vient quémander les suffrages d'un parti qu'il répudie, tout cela n'est pas drôle et s'ils l'avaient voulu, M. Vanderkindere et M. Bergé, M. Buls et M. Jottrand, pouvaient sans se fouler la rate, dire des bêtises aussi grosses que celles de M. Washer.

Le succès, le grand succès de la soirée, a été pour M. Couvreur.

M. Couvreur, aux applaudissements des siens, a fièrement déclaré qu'il n'entendait pas être notre domestique.

Je le conçois. On peut être à la fois dans deux services, et quand on a le choix, il vaut mieux être le valet de chambre de M. Frère que le larbin pour tout faire du corps électoral.

Cela rapporte plus. Et puis, on est nourri. Le malheur est qu'on n'est point blanchi. M. Couvreur a dû s'en apercevoir.

Seulement M. Couvreur confond. La question n'est point de savoir s'il sera ou ne sera pas notre domestique.

Il s'agit de décider si un mandataire sous le seul prétexte que son mandat le gêne a le droit de le déchirer et de substituer sa volonté à celle de son mandant.

Tout est là. M. Couvreur, que veut-il? Nous représenter?

Lui n'entend représenter que lui-même. Que le diable l'emporte alors et qu'il se contente de son vote sans me demander le mien. S'il n'est pas disposé à faire ce qui me plaît, à quoi bon lanterner?

Mais ces messieurs ne veulent pas du mandat impératif.

Ils oublient qu'un mandat n'a pas besoin d'être impératif quand le mandataire n'a qu'une parole et garde ses engagements.

Nos mandataires nous trompent. MM. Buls, Bergé, Vanderkindere et consorts veulent conserver la faculté de nous trahir et de reprendre leur parole.

Ça, c'est du mandat facultatif. On ne nous y reprendra plus avec des mandataires de ce calibre.

Voulez-vous représenter mon programme ou ne voulez-vous pas? C'est à prendre ou à laisser.

En attendant ne vous plaignez pas si je prends mes précautions.

Pour voter contre mes principes, je ferai bien sans vous.

Je voterai pour les cléricaux ou pour M. De Mot.

Avec eux du moins, je ne serai pas trompé.

Je saurai à quoi m'en tenir tout de suite. Et je ne passerai plus pour un naïf.

L'Association libérale de Bruxelles va se présenter M. Picard. Elle ne sait pas encore si elle l'acceptera. Mais dans la négative il se pourrait que

le corps électoral le lui fasse quand même avaler.

C'est un morceau fort dur à digérer, et nul doute que M. Washer ne s'en trouve fortement écorché.

M. Picard, lui, ne réclame point contre le mandat impératif.

Est-ce que ce diable d'homme aurait l'idée d'observer honnêtement son mandat, par hasard ?

Il en est bien capable. C'est un homme qui veut tout faire autrement que les autres.

C'est un original. Et un orgueilleux.

Jules WILMART.

**Sport.** — Pour rappel, demain à trois heures, au Jardin d'acclimatation, régates d'entraînement, organisées par le royal Sport nautique.

## Les élections provinciales.

### Le candidat radical.

Nom : Beck, Oscar pour les dames — qu'il paraît peu fréquenter d'ailleurs; âge : trente-deux ans ou quelque chose d'approchant; profession, libre-penseur. Signe particulier : ami de Célestin Demblon, envers et contre tous — y compris même contre le Conseil communal de Liège tout entier.

M. Oscar Beck fait penser aux rudes apôtres qui, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, allaient prêcher aux tribus barbares la religion nouvelle. Derrière les verres des lunettes, les yeux brillent d'un feu sombre; la parole un peu lente, solennelle, paraît faite pour retentir sous les voûtes d'une basilique, et les allures ascétiques du candidat d'aujourd'hui ne sont pas faites pour détruire l'impression causée par sa parole.

Cette fois, on peut trouver l'occasion d'appliquer un proverbe qui ne ment point : si les extrêmes se touchent, c'est surtout chez M. Beck. Cet homme, d'apparence monacale, est, en effet, un des adversaires les plus tenaces, les plus acharnés, — nous ne disons pas : les plus célèbres — que jamais les religions, en général, et la religion catholique en particulier, aient rencontrés. Ce n'est pas sans intention que nous disions plus haut, en parlant de M. Beck « profession : libre-penseur ». M. Beck ne semble vivre que pour défendre les idées anti-religieuses qui lui sont chères. Jour et nuit, ses pensées, ses actes sont dirigés vers le but qu'il s'est assigné : la destruction des religions. Pour se rapprocher de ce but, M. Oscar Beck se livre, en paroles et en actions, à une propagande éhfrénée.

Y a-t-il quelque part un enterrement civil, une conférence anti-cléricale, on est sûr d'y trouver M. Beck au premier rang. La création d'un almanach des libres-penseurs est, en grande partie, son œuvre. Une fois par an — le Vendredi Saint — M. Oscar Beck faisant violence à ses habitudes sobres et frugales, s'offre un somptueux dîner archi-gras; on raconte même qu'il pousse le scrupule jusqu'à défendre au restaurateur de lui servir du jambon maigre ! Enfin, son dévouement à l'œuvre des enterrements civils est poussé tellement loin, qu'une mauvaise langue (je crains même que c'était moi) a pu dire un jour que lorsqu'un libre-penseur paraît assez sérieusement indisposé, M. Beck le file, de crainte que, en cas de mort, l'infortuné n'échappe au drap mortuaire dont M. Beck est le fidèle gardien.

Hâtons-nous de le dire, si M. Beck est fort absorbé par ses idées et sa propagande anti-religieuses, il a néanmoins trouvé le temps de penser aussi aux grandes questions qui occupent aujourd'hui l'opinion publique. Démocrate en même temps que libre-penseur, M. Beck s'est rallié depuis longtemps au parti politique qui s'est donné pour mission de combattre l'immobilisme doctrinaire au même titre que le conservatisme catholique. Sa profession de foi que tous les électeurs ont reçue — ce qui nous dispense de la reproduire — est empreinte d'un véritable souffle démocratique. M. Beck se déclare, notamment, partisan de la plus large réforme électorale, de l'instruction obligatoire — gratuite à tous les degrés — de la séparation complète de l'Église et de l'État, de la création d'une caisse de retraite pour les ouvriers rendus invalides, soit par la vieillesse, soit par les accidents, etc.

Si l'on a pu contester à M. Beck un talent transcendant, on ne s'est jamais risqué, en revanche, à mettre en doute son énergie, son altière indépendance et il est certain que les idées préconisées par M. Beck, candidat, ne seraient point reniées ni oubliées par M. Beck, conseiller.

Rien que pour la rareté du fait, il nous plairait fort de voir dans une assemblée délibérante, un sauvage de cette espèce, capable de tenir ses promesses et de remplir consciencieusement son mandat, sans se préoccuper de l'approbation des meneurs.

Du reste, si M. Beck n'est ni un grand orateur, ni un brillant écrivain, il n'en est pas moins — et de beaucoup — plus instruit et plus intelligent que la grande majorité des membres du Conseil provincial et si le corps électoral veut remplacer par M. Beck un candidat doctrinaire valant moins que le

candidat radical, il n'aura que l'embarras du choix.

CLAPETTE.

Les dimanches et lundi 25 et 26 mai, courses de chevaux sur la plaine des manœuvres.

## A coups de Fronde

Les journaux ont publié une statistique d'où il résulte que, sur un an, le mont-de-piété de Bruxelles a prêté, sur des objets d'une valeur de moins de cinq francs — c'est-à-dire déposés par la classe ouvrière exclusivement — pour une somme d'un million environ.

D'après cette donnée on peut considérer que, dans les grandes villes réunies, le chiffre des prêts de cette nature, atteint quatre ou cinq millions.

C'est à peu près ce que nous coûte chaque année Sa Majesté Léopold II de Saxe-Cobourg.

Les ouvriers qui, crevant de faim, vont engager au mont-de-piété une couverture ou un paletot, afin de pouvoir se payer une des denrées indispensables sur lesquelles on a établi les impôts que l'on sait, peuvent donc se consoler.

Leur roi est bien employé. C'est le roi qui le touche.

\*\*\*

Les journaux annoncent — enfin ! — que les prétendues révélations faites par un journal bruxellois — naguère encore inconnu — sur les frères Peltzer, que l'on prétendait innocents, sont de simples racontars de concierges, et que le véritable assassin, le mystérieux Isnard ou Isam dont on a tant parlé — et qui n'était autre, selon M. Hansoul, rédacteur de l'*Hôtel-de-Ville*, et M<sup>me</sup> Van Humbeek, la concierge qui lui servait d'Egérie, que le mystérieux Murray dont parlait Léon — est aujourd'hui parfaitement connu de la justice.

Si celle-ci avait voulu agir plus tôt, il y a beau temps que l'on en aurait fini avec cette fumisterie éclosée dans la cervelle d'une portière locale et d'un journaliste-cabaretier — qui a eu le talent de faire, grâce à cette réclame de croix, une clientèle nombreuse à son journal et à son cabaret.

C'est même probablement parce que ce journaliste était en même temps cabaretier qu'il ne craignait pas d'altérer la vérité.

Il avait chez lui du bon faro pour l'abreuer ensuite.

\*\*\*

Il y a, dans toute cette affaire, des détails qui ne dépareraient pas la typique comédie d'Henri Monnier « Le Roman chez la Portière ».

Selon la concierge, Madame Van Humbeek — on ne dit pas si c'est la tante du ministre — l'assassin recevait souvent des paquets mystérieux, cachés dans des boîtes de forme étrange.

Or, le prétendu assassin, qui était simplement un officier français réfugié en Belgique après avoir déserté, ayant une sœur qui tient, dans une ville située sur la gauche du Rhône, un hôtel des plus importants, recevait d'elle des boîtes de bonbons, des poulardes, etc. Ce sont ces envois — mystérieux toujours — d'une ville de France qui ont constitué un des éléments principaux sur lesquels M<sup>me</sup> Van Humbeek a échafaudé son roman amplifié par l'*Hôtel-de-Ville*.

M. Frère-Orban peut être fier. On a de l'imagination chez les concierges.

La Société des Libres-Penseurs de Liège, se réunira en assemblée générale, lundi prochain 19 mai, à 8 heures du soir très précises, en son local habituel, café du Grand-Marché, rue Royale, à l'effet de discuter les termes d'une pétition à adresser aux Chambres législatives en vue d'obtenir la suppression du serment, tout au moins de la formule religieuse dans le serment en justice.

Après la discussion : Causerie par M. Oscar Beck. Sujet : *Du caractère religieux des lois sur l'enseignement*.

L'orateur développera ensuite un projet de pétition aux Chambres législatives en vue d'obtenir l'abrogation des dispositions légales relatives à ce point.

Les personnes étrangères à la Société pourront assister aux séances, sur la présentation d'un membre.

## Les fleurs dans l'eau.

I.

C'était, dans le val, un tout petit lac, avec des pâleurs d'opale, si petit qu'un seul arbre, en bouleau, suffisait à y mettre partout des papillonnements d'ombre claire; et ce qui s'y reflétait de ciel, quand le vent inclinait de l'autre côté les branches, aurait pu tenir dans un œil un peu grand.

Un matin, la fille du roi, — celle qui, à la fenêtre, dans les chansons de mon pays, regarde passer les jolis tambours revenant de la guerre, — se tenait au bord du lac, très occupée d'une libellule qui rayait l'eau

de zigzags vifs; même, pour être toute au va-et-vient frémissant de l'insecte, elle avait posé sur la rive sa poupée habillée de brocart et d'or qui avait l'air d'une dame d'honneur couchée dans l'herbe.

Car la princesse, bien que ses quinze ans eussent fleuri, le mois passé, avec les premières primevères, était une fillette toute ingénue encore, courant après les papillons, contente de l'aube au soir pour une mésange dénichée. Qu'elle fût jolie, elle s'en doutait bien un peu, et cela lui faisait plaisir qu'il y eût dans son miroir, quand elle s'y mirait, un mignon visage rose sous des cheveux couleur de soleil. Mais elle ne s'était jamais demandé à quoi cela sert, d'être jolie, ni ce que l'on fait des yeux bleus et des lèvres en fleur. Il n'y avait pas une ombre, pas même celle d'un rêve, sur sa petite âme blanche. Elle ne comprenait pas le moins du monde pourquoi les princes que l'on accueillait à la cour de son père la regardaient d'un air extasié, en poussant de grands soupirs; lorsque les tambours qui reviennent de la guerre passaient devant le palais en chantant : « *Fille du roi, veux-tu être ma femme ?* » on avait toutes les peines du monde à l'empêcher de s'en aller avec eux, tant elle ignorait ce que c'est que d'être la femme de quelqu'un. Vous lui auriez demandé, sous couleur de lui enseigner un jeu, de venir se coucher près de vous, sans chemise, qu'elle n'aurait éprouvé aucune épouvante, et même elle eût bien vite ôté sa robe et tout le reste si vous lui aviez promis, avec un grand serment, de ne point la cha-touiller.

Tout à coup, elle poussa un petit cri. Quoi donc? en se penchant vers le lac pour voir de plus près la libellule, avait-elle failli tomber, le pied lui glissant sur l'herbe humide? Non, mais elle avait vu, elle voyait encore quelque chose de très extraordinaire. Au fond du lac, il y avait un lys, un lys plus blanc que l'ivoire et la neige! et elle demeura longtemps, rêveuse, à le considérer; car, enfin, ce n'est pas la coutume que les lys des jardins s'épanouissent dans l'eau.

II

A quelque temps de là, vint à la cour un jeune homme qui jouait de la guitare et qui avait pour métier, comme les oiseaux, de dire des chansons. Il en savait de si belles qu'une fée sans doute les lui avait apprises; mais sa voix seule eût suffi à ravir l'âme, tant elle était douce et plaisante. Tout le monde dut convenir, même les princes qui ne se souciaient guère des virolas ni des ballades, même les gens d'armes accoutumés à se plaindre au cri rauque des clairons, que l'on trouvait un plaisir infini à écouter ce musicien; quand il faisait le tour de la compagnie après avoir conté d'amoureuses légendes, beaucoup de pièces d'or tombaient dans sa sébile. Seule, la fille du roi ne lui donnait rien, muette, les yeux à demi-clos, comme perdue en un rêve. Elle était devenue tout autre, à cause des chansons, et c'était de son cœur qu'elle aurait voulu faire aumône. Elle ne se fut plus divertie, maintenant, à regarder frémir des ailes de libellule ni à dénicher des mésanges. Elle comprenait pourquoi tant de princes, à la cour de son père, la regardaient en poussant de grands soupirs, et ce que disaient les jolis tambours en passant sous la fenêtre. Comme les demoiselles dont le joueur de guitare célébrait les aventures, elle aurait voulu suivre par les forêts et les monts quelque galant chevalier qui l'eût emportée en croupe jusqu'à l'heure des douces nuitées! Si bien qu'elle tressaillit, effrayée et charmée, voulut répondre non, fit signe que oui, une fois que le chanteur, passant près d'elle, osa lui dire à l'oreille qu'il attendrait, la nuit venue, au bord du petit lac, sous le bouleau. Elle vint au rendez-vous, tremblante. Là, sous les branches musicales aussi, il chanta pour elle tous les beaux poèmes qu'il savait, il en inventa de plus beaux encore; et elle écoutait, attentive, éperdue, de tout près, de si près qu'elle sentit enfin la chanson lui baiser les lèvres! Alors, il se tut. Le silence murmurant de la nuit fut leur seul épithalame. Les bras mêlés, les bouches unies, — dans l'herbe douce où elle avait couché naguère sa poupée, — ils s'étreignaient délicieusement, l'ombre mettant des courtines à leur lit conjugal, la lune, pareille à une lampe discrète, se voilant d'un nuage.

Mais tout à coup, — ce fut à l'heure pâle où s'éteignent les dernières étoiles, — la fille du roi poussa un petit cri. Quoi donc? avait-elle eu peur à cause d'un bruit de pas qui s'approche, à cause de quelqu'un qui guette à travers les branches? Non, mais, inclinant la tête, elle avait vu, elle voyait encore quelque chose d'extraordinaire. Au fond du lac, il y avait une rose, une rose plus rouge que le corail et les rubis! et elle demeura longtemps, rêveuse, à la considérer; car, enfin, ce n'est pas la coutume que les roses des jardins s'épanouissent dans l'eau.

III.

Le roi éprouva une grande colère, quand sa fille lui déclara qu'elle prétendait épouser le joueur de guitare! d'autant plus que, depuis longtemps, il avait résolu de la donner en mariage au neveu de l'empereur de Trébizonde. Il agita son sceptre d'un air très formidable! il déclara que jamais il ne consentirait à accepter pour gendre un réciteur de sornettes, un ménestrier bon à faire danser les noces villageoises! Tout cela ne fit que blanchir. La princesse pria, pleura, cria, et il fallut

bien se résoudre à la contenter, au grand scandale des courtisans et des princes, lorsqu'elle eut avoué le mystère de l'herbe nuptiale, la nuit, au bord du lac. Mais une surprise nouvelle était réservée au monarque. Loin de montrer la moindre joie à la nouvelle du glorieux hymen qui lui était offert, le diseur de ballades s'écria qu'il ne voulait pas se marier, donnant pour unique raison que certains oiseaux ne sauraient chanter en cage; et il profita de la stupefaction où tous les assistants furent plongés par cette réponse, pour s'esquiver dans un éclat de rire avant qu'on eût songé à le châtier de son insolence. Hélas! quelle tristesse pour la fille du roi! Elle n'eut point de courroux, ayant trop de chagrin. Ainsi, c'en était fait, elle ne connaîtrait plus la douceur des musiques, des baisers après les musiques; et une si longue amertume suivrait de si brèves joies. On essayait en vain de la consoler. Elle fuyait, restait enfermée dans son appartement, regardant de sa fenêtre la route par où l'ingrat avait fui, ne pouvant croire qu'il ne reviendrait pas, guettant dans le silence ou dans les bruits du chemin la chanson peut-être du retour; ou bien elle se tenait, seule, de longues heures, au bord du petit lac, contemplant avec des yeux mouillés de larmes la chère herbe foulée, qui ne s'était pas relevée encore.

Une fois, comme elle baissait sa tête lourde de tristes pensées, elle poussa un petit cri. Quoi donc? était-ce qu'une douleur nouvelle mordait ce cœur déjà déchiré? Non, une seule douleur, toujours; mais elle avait vu, elle voyait encore une chose extraordinaire. Au fond du lac, il y avait un souci, un souci pâle, éteint, comme un rayon dédoré! et elle demeura longtemps rêveuse, à le considérer; car, enfin, ce n'est pas la coutume que les soucis des jardins s'épanouissent dans l'eau.

Mais alors, du tronc de l'arbre, entr'ouvert, il sortit une petite dryade, ou une petite fée, qui dit à la fille du roi :

— Ce ne sont point des fleurs véritables que l'on voit au fond de cette eau; et sache, ô mignonne princesse, pure naguère comme les lys, épanouie hier comme une rose rouge, plus mélancolique à présent que les pâles soucis, sache que tu es venue au bord du lac qui reflète les âmes!

CATULLE MENDÈS.

Figé dans un journal marseillais : « Nous apprenons la mort, à l'âge de cent deux ans, d'une dame Sophie Barbier, ancienne lessiveuse. Fait digne de remarque : à l'âge de quatre-vingt-dix ans, cette femme lavait encore... »

### Eden - Théâtre

Bureau à 7 1/2 h. — Rideau à 8 0/0 h.  
Dimanche 18 mai 1884.

### Représentation extraordinaire

au bénéfice de M. Billon, régisseur général, avec le gracieux concours de MM. L. Souris, ténor, membre de la Société royale la Légia; J. Furnémont, déclamateur wallon; F. X. artiste du Théâtre Royal; Tassin, chanteur comique; Dandrimont, du Casino, de Reims; M<sup>lle</sup> Andrée, des Variétés, de Lille; et de l'orchestre de l'Eden, sous la direction de M. Vanhout.

Dernière représentation des Bozza, les paveurs mélomanes, et la cuisine infernale.

### Trinek-Hall d'Avroy

Tous les soirs, CONCERT à 8 heures, par l'orchestre de M. D.-D. MEURON, professeur au Conservatoire royal de Liège.

DEMANDEZ

### L'AMER CRESSON

Le Cresson est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain. C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges mères, etc., qui forment la base essentielle de

### L'Amer Cresson

les plus délicieux des apéritifs. Le seul que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

### L'Amer Cresson

se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau ordinaire.

Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altérer ses incomparables qualités.

En vente partout

AVIS AUX PERSONNES QUI PARTENT POUR LA CAMPAGNE : Ombrelles satin soie, toutes nuances, grande taille, fr. 5-90. — Très jolies ombrelles de jardin pour dames, depuis 1-75 à 5 fr. — Encas satin noir soie, fr. 4-50, à la grande maison de parapluies, rue Léopold, 45.

— J. Le Rousseau, horloger-bijoutier, vient d'ouvrir une seconde maison d'horlogerie rue de Gueldre, 12, près de la rue Léopold, correspondant avec l'ancienne maison, 8, rue Sur-Meuse. Ce magasin contiendra spécialement un bel assortiment de pendules en tous genres, régulateurs, réveils et horloges de toute espèce aux prix les plus avantageux et de qualité supérieure. Bien remarquer l'adresse rue Sur-Meuse, 8, et rue de Gueldre, 12, Liège.

BALZA, professeur d'escrime, professeur du Cercle Saint-Georges et du Conservatoire. Leçons particulières. S'adresser au 10 au du Cercle Saint-Georges, Café des Milles Colombes.

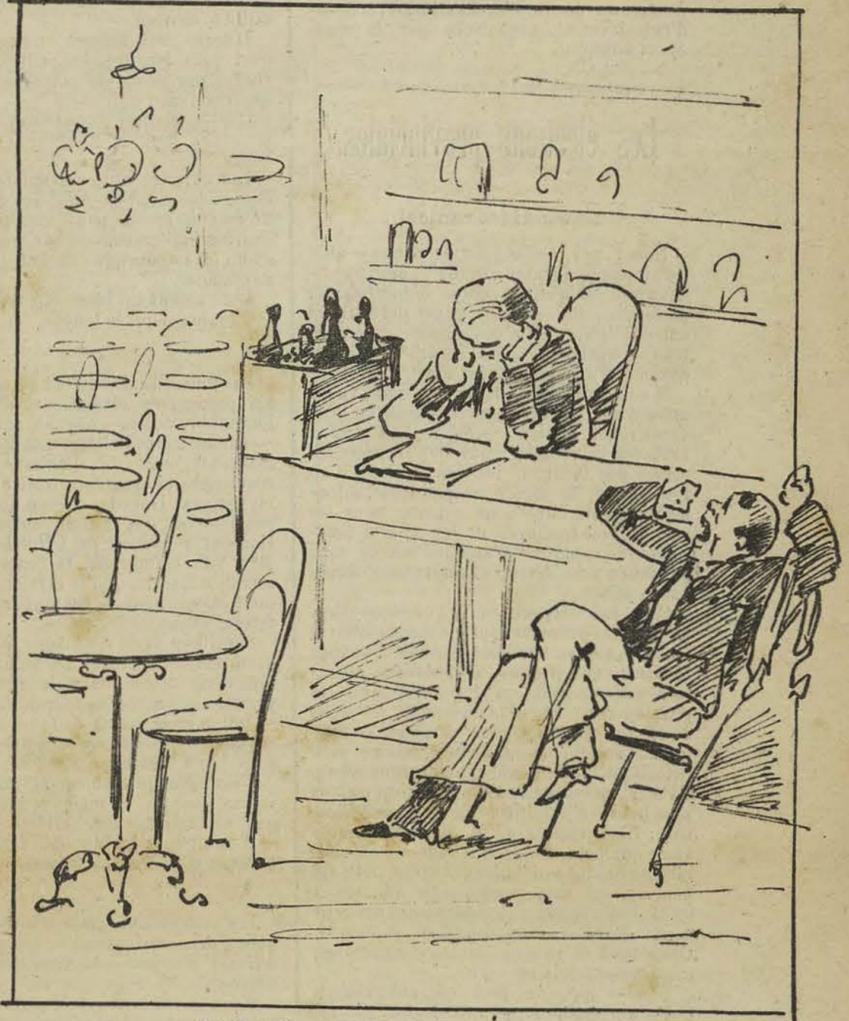
Liège — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Étuve, 12.

# LIÈGE L'ÉTÉ

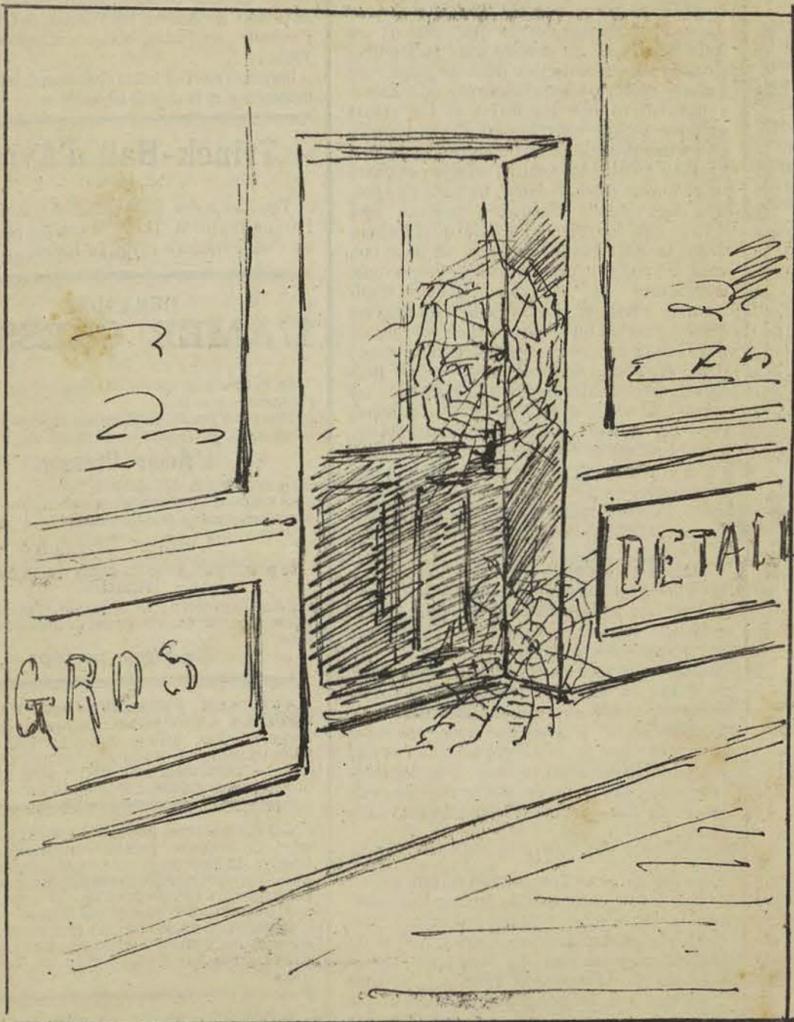
SPECTACLE D'UNE GRANDE VILLE A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUIN JUSQU'À FIN SEPTEMBRE.



DANS LES RUES



DANS LES CAFÉS



LES MAGASINS



SUR LES TROTTOIRS  
LE COMMERCE N'ALLANT PAS... Comme Sœur ANNE ON NE VOIT RIEN VENIR